

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°45-2023-332

PUBLIÉ LE 30 OCTOBRE 2023

Sommaire

DRFIP Centre Val-de-Loire et du Loiret / DRDFIP

45-2023-10-27-00001 - Délégation de Signature - Centre de Gestion
Financière Bloc 1 (2 pages)

Page 3

DRFIP Centre Val-de-Loire et du Loiret

45-2023-10-27-00001

Délégation de Signature - Centre de Gestion
Financière Bloc 1

Décision du 27 octobre 2023

portant délégation de signature (centre de gestion financière bloc 1 placé sous l'autorité de la directrice régionale du Centre-Val de Loire et du Loiret)

Le directeur du pôle appui ressources de la direction régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire et du Loiret,

Vu le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 86-1 ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2020 portant affectation de M. Guillaume DRANO dans le département du Loiret ;

Vu la décision du 4 août 2023 portant affectation de M. Guillaume DRANO en qualité de directeur du pôle Appui-Ressources à compter du 1^{er} septembre 2023 ;

Vu les conventions de délégation de gestion relatives au centre de gestion financière bloc 1 placé sous l'autorité de la directrice régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire et du Loiret,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes relatifs à l'exécution des opérations prévues dans les conventions de délégation de gestion susvisées, dans la limite de leurs attributions au sein du centre de gestion financière, à :

M Matthieu GOISET, inspecteur des finances publiques, responsable du centre de gestion financière,

Mme Séverine BOUIN, secrétaire administrative de classe supérieur du ministère de l'intérieur, adjointe au responsable du centre de gestion financière,

Mme Nathalie DUCRETET, contrôleur des finances publiques,

M Thibault TEJEDOR, contrôleur des finances publiques,

M Charles-Etienne COMBE, contrôleur des finances publiques.

M Ahmed HAJJI-BAKKALI, agent administratif principal des finances publiques,

Mme Audrey THOMAS, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe du ministère de l'intérieur,

Mme Anne ZUBER, adjoint administratif principal de 2ème classe du ministère de l'intérieur,
Mme Lucy MILLET, adjoint administratif du ministère de l'intérieur,
M Olivier COIN, adjoint administratif du ministère de l'intérieur,
Mme Saran JAVOY, détachée en qualité d'agent administratif principal des finances publiques de 2ème classe
Mme Jacqueline YADDADEN, auxiliaire
Mme Sharleen MULOT, auxiliaire
M Emmanuel LECLERC, agent administratif principal des finances publiques,

Article 2

La décision du 3 octobre 2023 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire est abrogée à l'entrée en vigueur de la présente décision.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le 2 novembre 2023.

Article 4

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Loiret.

Fait le 27 octobre 2023

Guillaume DRANO
Directeur du pôle Appui-Ressources